

Melissa Ordonez

Associée
Paris

Biographie

En tant qu'associée au sein de notre groupe d'arbitrage international, les connaissances et compétences de Melissa se concentrent sur l'arbitrage commercial et l'arbitrage d'investissement. Melissa est franco-colombienne et a vécu dans plusieurs pays, dont la Suède, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Grâce à son expérience multiculturelle unique, elle est en mesure d'aborder des arbitrages complexes impliquant diverses régions du monde. Elle est largement reconnue pour ses compétences stratégiques et possède une grande expérience de l'arbitrage selon les règlements de la CCI, de la LCIA, du CIRDI et de la CNUDCI, agissant pour le compte d'entreprises de divers secteurs d'industrie ainsi que pour le compte d'États.

Jouissant de plus d'une décennie d'expérience dans le conseil aux clients à travers le monde et en trois langues (français, anglais et espagnol), Melissa est reconnue pour ses conseils stratégiques dans le cadre de litiges complexes et transfrontaliers. Forte de son expérience multiculturelle et de ses racines colombiennes, elle a également développé une expertise particulière de la région de l'Amérique latine, ayant notamment récemment collaboré au lancement du bureau 'Paris-Latam' du cabinet. Melissa jouit par ailleurs d'une expérience particulière dans la



Téléphone

+33 1 53 67 47 47

Fax

+33 1 53 67 47 48

Email

melissa.ordonez@hoganlovells.com

Langues

Français
Anglais
Espagnol

Pratiques

Arbitrage international

Industries

Energie et Ressources Naturelles

Parcours

Formation

LL.M., King's College London, 2009

représentation de clients dans les secteurs de l'énergie, de la technologie et du luxe, ainsi que dans les arbitrages fondés sur les traités d'investissement.

Avant de rejoindre Hogan Lovells, Melissa a été formée dans des cabinets de premier plan à Paris et à Londres. Elle est diplômée du Kings College de Londres et de l'Université de la Sorbonne à Paris. Melissa parle et travaille tant en anglais, français et espagnol et publie régulièrement sur des questions d'actualité en matière d'arbitrage. Son travail est régulièrement reconnu dans les guides juridiques tels que Chambers & Partners, Who's Who Legal et Best Lawyers.

Expériences représentatives

Représentation d'un Etat d'Amérique Latine dans un arbitrage CIRDI initié par une société de technologie américaine avec des enjeux de plus de 350 millions de dollars.

Représentation d'un État d'Asie centrale dans un arbitrage CNUDCI intenté par une société minière canadienne en vertu du traité sur la Charte de l'énergie concernant des licences d'exploitation d'uranium.

Représentation d'un investisseur français dans un arbitrage CIRDI contre un État d'Europe de l'Est concernant l'introduction de réformes fiscales par l'État.

Représentation d'un État d'Amérique Latine dans un arbitrage CIRDI intenté en vertu d'un traité bilatéral d'investissement par une entreprise de l'industrie du café.

Représentation d'une société suisse dans une procédure arbitrale CCI concernant le rachat d'une société de mode et de produits de luxe basée à Milan.

Représentation d'un État d'Amérique Latine dans un arbitrage CIRDI intenté en vertu d'un traité bilatéral d'investissement par une société ayant investi dans l'industrie pétrochimique.

Associations professionnelles

Admissions

Paris

Conseil d'une société aérospatiale française dans un litige contre une compagnie aérienne méditerranéenne dans le cadre d'une procédure arbitrale CCI concernant l'exécution d'un contrat de services de maintenance de moteurs.

Dernières réflexions et événements à venir

- Perspectives et Analyses
 - Arbitrage international : conseils pratiques pour la rédaction de clauses compromissaires
- Communiqués de presse
 - Hogan Lovells Paris annonce la nomination de quatre associés et sept Counsel
- News
 - Les amendements au Règlement du CIRDI sont entrés en vigueur le 1er juillet 2022
 - ■ Droits de l'Homme, ESG et arbitrage à la croisée des chemins
 - ■ Arbitrage international : les mécanismes en jeu derrière la persuasion ou comment les décisions sont prises
 - ■ La réforme énergétique en Amérique Latine : de nouvelles perspectives pour l'arbitrage ?